

BULLETIN DE MOUTHOMET N°13

FEVRIER 2020

Il n'y aura pas d'édito du Maire dans ce bulletin, du fait de la période pré-électorale.

Agenda 2020

- **Samedi 28 mars** : Soirée musicale sur le thème du Carnaval à partir de 19h à l'ancienne école. Venez déguisés et une boisson vous sera offerte. Buvette et restauration sur place.
- **Lundi 13 Avril** : Chasse aux œufs et repas de Pâques à partir de 12h30 à l'ancienne école.
- **Vendredi 8 mai** : Commémoration du 8 mai 1945. Apéritif offert.
- **Samedi 16 mai** : Repas partagé. Rencontres sur la mémoire du village à 10h et repas partagé à partir de 12h30.
- **Samedi 20 juin** : Fête de la musique – concert du groupe « Spirit » (le public choisit le programme parmi les 120 titres proposés par le duo). Entrée gratuite. Rendez-vous à partir de 19h à l'ancienne école. Buvette et restauration sur place.
- **Mardi 14 juillet** : Commémoration de la fête nationale. Apéritif offert.
- **Samedi 18 juillet** : Repas dansant avec le groupe « Chris and Co » sur la place du village (repli à l'ancienne école en cas de mauvais temps)
- **Samedi 1^{er} août** : Repas dansant avec le groupe « Le temps d'un Juke Box » sur la place du village (repli à l'ancienne école en cas de mauvais temps)
- **Samedi 15 août** : Soirée portugaise. Rendez-vous à partir de 19h sur la place du village. Buvette et restauration sur place (repli à l'ancienne école en cas de mauvais temps).
- **Samedi 19 septembre** : Repas partagé à l'ancienne école. Rencontres sur la mémoire du village à 10h et repas partagé à partir de 12h30.
- **Samedi 31 octobre** : Halloween avec repas partagé après la chasse aux bonbons.
- **Mercredi 11 novembre** : Commémoration de l'armistice de 1918. Apéritif offert.
- **Samedi 14 novembre** : Soirée musicale. Rendez-vous à partir de 19h à l'ancienne école. Buvette et restauration sur place.
- **Samedi 19 décembre** : Fête de Noël.



Ci-
contre :
le groupe
« Chris
and Co »





*Concert acoustique de
Laurent CAVALIE, organi-
sé par la C.C.R.L.C.M.,
avec présentation de la
saison culturelle de la
Communauté de Com-
munes le 21 septembre
2019*



*A gauche, cérémonie du 11 novembre avec le
dépôt des fleurs par les enfants. Merci à Reine
pour ce magnifique chrysanthème.*

*A droite : Remise de la première brioche des
hirondelles (A.F.D.A.I.M.). Louis et Jeanine ont
vendu 50 brioches dans le village, au profit
des personnes handicapées, pour un montant
de 300 € .*



Halloween le 31 octobre

Cette année, pas moins de 50 personnes étaient présentes pour Halloween à Mouthoumet. La soirée a débuté par le maquillage à la friperie, puis le tour du village en quête de bonbons. Les habitants étaient nombreux à participer et à se déguiser et le butin fût copieux. La soirée s'est terminée par un repas partagé dans la salle des repas transformée en musée de l'horreur. Bernard et Stéphane, aidés de Roberte, n'ont pas ménagé leur peine durant plusieurs semaines pour préparer cet effrayant spectacle qui a secoué quelques cœurs et ravi petits et grands.



*A gauche :
Bernard et
Stéphane
devant l'une
de leurs
créations*

*A droite : le
repas parta-
gé*



Concert du samedi 16 novembre 2019 avec le groupe « Juke Box »

Samedi 16 novembre 2019, une quarantaine de personnes s'est retrouvée à l'ancienne école pour un concert du groupe « Juke Box ». Sur la piste de danse, les participants âgés de 8 mois à 91 ans se sont déhanchés sous les rythmes endiablés du duo. Le public a choisi le programme parmi les 60 titres proposés par les artistes, variété française et pop rock, avec une alternance de guitare sèche et électrique.



*Les habitants étaient invités à chanter avec le duo,
Jacques a relevé le défi avec brio*



Fête de Noël le 21 décembre 2019

La Fête de Noël a encore connu un grand succès cette année. Près de 70 personnes ont répondu présentes tout au long de la journée.

L'association Equi-Corbières-Nature a permis aux enfants de faire gratuitement des tours de poneys pendant que d'autres jouaient à la ludothèque communale. Dominique Dauzié a présenté un diaporama sur "La flore sauvage des Hautes-Corbières en octobre" et a partagé avec les participants ses connaissances du monde végétal.

Le goûter de Noël a ravi les papilles des petits et des grands. Enfin, à partir de 19h, un apéritif dinatoire était proposé par les bénévoles de la Régie des Festivités.



Vœux le samedi 11 janvier 2020

Plus de soixante personnes avaient fait le déplacement pour cette traditionnelle cérémonie. Le Maire a présenté ses vœux ainsi que ceux des conseillers municipaux et des employés aux Mouthoumétois et Mouthoumétoises et à leurs familles. Un diaporama de 18 minutes a présenté les réalisations de 2019. La soirée s'est terminée autour d'un apéritif salé-sucré.



Projection du film de Jacques Madrènes sur le village de Mouthoumet

Après avoir abordé la terre et l'histoire le 21 décembre, la deuxième partie du film de Jacques Madrènes, diffusée le 25 janvier, a développé le partage et la participation, devant une quarantaine de personnes. La mémoire du village a fait rejaillir beaucoup d'heureux souvenirs aux anciens et les nouveaux arrivants ont appris l'histoire de Mouthoumet. Ce film de plus de 3 heures fut un travail de longue haleine : Jacques Madrènes a passé deux ans à arpenter les rues du village et à assister aux divers événements et animations de la municipalité. En conclusion, il a souligné l'importance du partage, de la convivialité, et de la participation citoyenne à Mouthoumet.



A gauche, Jacques Madrènes, avec les anciens du village



Concert du groupe Rumba Tech le samedi 15 février 2020



A gauche, les membres du groupe Rumba Tech

A droite, la salle des repas, à l'ancienne école, transformée en salle de concert



Près de cinquante personnes étaient présentes tout au long de cette soirée « Chandeleur ». Après s'être régalez des délicieuses crêpes préparées par Jeanine, les participants ont apprécié le groupe. Formé depuis 2015 en Occitanie, « Rumba Tech », par sa musique "Gipsy" rythmée et festive, a amené soleil et bonne humeur grâce à son répertoire de musiques gitanes, pop-rock, variétés des années 80 et actuelles.

Travaux suite aux inondations d'octobre 2018

La réfection des rues et chemins endommagés par les inondations d'octobre 2018 a eu lieu à l'automne :

- Réfection des rues avec bicouche dans le village



AVANT



APRES

La rue du Lavoir avant et après



AVANT



APRES

Le chemin de Caulière avant et après

- Chemin de Caulière : poursuite du chemin bétonné sur une vingtaine de mètres de long, jusqu'au ruisseau de Caulière. Cette partie de chemin était systématiquement dégradée après chaque crue, que ce soit en 2014 ou en 2018. Or, il y a les conduites d'adduction d'eau potable du village qui passent juste en dessous. Il était urgent d'agir afin de les protéger.

La digue a été reprise sur 70m, sur une base de 3m et une hauteur d'1m ; afin de protéger le chemin. Il y a eu aussi reprofilage et compactage sur 70m.



La reprise de la digue du chemin de Caulière

- Chemin du Carla : des travaux de reprise du fossé et curage, ainsi que le reprofilage du chemin avec recompactage ont été réalisés sur 220m (voir ci-contre avant et après)



AVANT



APRES

- Chemin de St Paul de Fenouillet (chemin de la station d'épuration) : création d'une partie bétonnée sur une quarantaine de mètres de long avec passe-lisse béton, reprofilage et recompactage de la partie la plus endommagée du chemin
- Chemin de Bagaza : création de deux passe-lisses en béton. Création également de 10 passages d'eau. Les plus importantes ornières ont été colmatées.
- Chemin de Lanet : remblayage d'ornières

Les autres chemins n'ayant pas été retenus par l'Etat, il n'a pas été possible d'y faire des travaux.



Le chemin de Bagaza : à gauche le passe-lisse au niveau du ruisseau et à droite le passe-lisse au niveau du grand virage



Partie bétonnée sur le chemin de la STEP

Travaux sur le réseau d'eau potable

- Changement de la borne à incendie près de la gendarmerie et de la CAVALE
- Réparation de la fuite située sur le poteau incendie près de l'ancienne école
- Changement de 4 vannes cassées dont notamment la vanne de coupure de la rue des écoles sur la place du 19 mars 1962 et vanne de coupure de la rue du Lavoir
- Création d'une vanne de coupure de la rue de la Caserne



A gauche, le poteau incendie situé près de la gendarmerie (avant et après travaux)

A droite, une vanne sur le réseau d'eau potable qui vient d'être changée



Mairie

L'isolation des combles du secrétariat de mairie a été réalisée gratuitement par France Protect Service. A l'occasion de ces travaux, des fuites sur le toit ont été découvertes et des tuiles ont été changées.



Ludothèque

La sécurisation des fenêtres de la ludothèque a été réalisée. Suite à la demande des habitants, la ludothèque est désormais ouverte tous les mercredis après midi de 14 h à 17h et les lundis, mercredis et vendredis après-midi durant les vacances scolaires. Elle est également ouverte à la demande. Pour plus d'informations, merci de contacter le secrétariat de mairie.



Eclairage public

En 2019, 7 lanternes d'éclairage public ont été remplacées par des LED. Ce sont les lanternes cuillères les plus hautes et donc les moins accessibles qui ont été changées en priorité : elles sont situées près de l'église, rue de la gare, rue du château d'eau, rue du lavoir et place du 19 mars 1962. Ces nouvelles lanternes LED consomment 20W/h au lieu de 100 à 150W/h.

Le remplacement de 33 ampoules sodium haute pression a également été réalisé pour les lanternes noires plus anciennes ; la consommation passe donc de 150 W/h à 25 W/h.

Ces travaux devraient nous permettre de sérieuses économies d'électricité, de près de 1500 €/an.



Fleurissement du village

La commune a cette année encore obtenu le Prix d'Encouragement des Villes et Villages Fleuris de l'Aude ; un grand merci à tous les bénévoles qui participent à l'embellissement de notre village par leur aide et/ ou leur don de boutures et de plants.



D'autres boutures ont été réalisées à l'automne. Elles serviront à la poursuite du fleurissement en 2020 ; toujours à coût nul pour la commune et avec des variétés couvre-sol adaptées à la sécheresse, qui ne nécessitent pas de soin et évitent le débroussaillage.

Reine GRAVERE a également obtenu un prix au concours des Jardins Fleuris ; nous la félicitons chaleureusement.



Du bioéthanol E85 à la station service de Mouthoumet

Les travaux sont terminés et depuis le 10 décembre 2019, la commune propose à la vente du carburant bioéthanol E85 à la place du Sans Plomb 98.

En effet, lors de la séance du 22 octobre 2019, le Conseil Municipal a décidé le remplacement du SP 98 par le bioéthanol, suite aux résultats de l'enquête réalisée auprès de la population et du territoire. 43 personnes issues de près de 10 villages avaient répondu à l'enquête et 34 personnes se sont déclarées intéressées immédiatement ou dans un délai plus long par l'achat de bioéthanol.



Sécurisation de la D613

Le projet de sécurisation du carrefour situé entre la rue des Ecoles et la D613 devrait voir le jour en 2020. Etant donné l'ancienneté de ce dossier, Monsieur Hervé BARO, Conseiller Départemental des Corbières et Premier-Vice-Président du Conseil Départemental, a obtenu de manière exceptionnelle le financement par le Département du plateau traversant, des busages et des trottoirs.

A la charge de la Commune : la signalisation horizontale et verticale et l'implantation d'une lanterne d'éclairage publique à proximité du plateau.

Verger communal

Le débroussaillage de la parcelle en vue de la création du verger communal débute. Cette parcelle est située dans la rue du Moulin à Vent.



Ancienne école

Un brise-vue en métal est en cours d'installation sous le préau, afin de stocker les habits au départ pour le Parchemin. Merci à Christophe pour tout le travail réalisé.



Des mises aux normes électriques ont été réalisées à l'automne 2019 :

- Installation d'une lumière extérieure à détecteur de mouvement devant l'appartement communal
- Installation d'un spot à détecteur de mouvement devant la porte rouge de l'ancienne école
- Installation d'un interrupteur pour la lumière de la salle des repas.

Elections municipales 2020

Les électeurs sont appelés aux urnes afin d'élire la prochaine équipe municipale, composée de 11 conseillers municipaux, qui sera en place pour 6 ans. Le premier tour aura lieu le dimanche 15 mars et le deuxième tour le dimanche 22 mars. Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h au rez-de-chaussée de la mairie.

Projet de café restaurant communal

Origine du projet

Gisèle Chauvet a arrêté son activité au snack bar Le KE ZA KO le 15 décembre 2019. N'ayant eu aucune offre de reprise, elle a sollicité la commune pour le rachat du fonds de commerce et de la licence IV, avant d'envisager son transfert dans un autre village. Considérant que le bar est indispensable à la vie communale, et que l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2018, d'un montant de 32 889 €, permet de financer ce projet, le Conseil Municipal a validé cette acquisition lors de sa séance du 19 août 2019.



Devant obligatoirement mettre aux normes le snack-bar, permettre un accès aux personnes handicapées et n'ayant pas les moyens de payer un loyer, le commerce sera donc transféré dans le bâtiment communal de l'ancienne perception.

Un courrier a été adressé au Président de la Communauté de Communes, Monsieur Michel Maïque, pour solliciter une cession du bâtiment de l'ancienne perception et de l'appartement ; afin d'avoir une surface plus importante et permettre de loger les gérants si besoin.

La Communauté de Communes a répondu positivement à notre demande de cession du bâtiment de l'ancienne perception et de l'appartement situé au-dessus par le biais d'un bail emphytéotique de 30 ans, concédé gratuitement. La commune percevra la location du logement et du fonds de commerce avec licence IV ; ce qui financera les travaux à effectuer, l'achat du fonds de commerce et l'entretien du bâtiment. L'excédent de fonctionnement de 2019, d'un montant d'environ 55 000 €, permettra de payer la part communale et de faire l'avance pour les travaux dans l'attente du paiement des subventions. Le projet de café-restaurant ne grèvera donc pas le budget de la commune.

Un appel à projets sera lancé en 2020, afin de trouver des gérants pour ce futur café-restaurant, par le biais d'une délégation de Service Public. La commune restera propriétaire du fonds de commerce et de la licence IV, ce qui garantira la pérennité du commerce en cas de défaillance des gérants.

Début des travaux dans le café-restaurant

Xavier, maçon employé par la commune en contrat PEC et Jacques, le 1^{er} adjoint, ont finalisé le long plan d'accès à l'ancienne perception, débuté l'été dernier. Ces travaux sont obligatoires pour toute ouverture de commerce. Merci aussi à Jacques pour les plans réalisés en vue des demandes de subventions et d'urbanisme. Une rambarde sera prochainement installée, ainsi que des nez de marche et des dalles podotactiles.



A l'intérieur de la partie communale, les travaux ont débuté avec le démontage des cloisons intérieures, afin d'obtenir une pièce suffisamment grande pour installer le bar. La tranchée d'évacuation des eaux usées a été réalisée ainsi que la pose des tuyaux de raccordement du WC aux eaux usées. Ces travaux ont été réalisés en régie.

Trois fenêtres seront prochainement posées, deux sur le côté du plan incliné et une sur le côté de l'aire de jeux.



La Friperie de Mouthoumet

La friperie connaît toujours autant de succès. L'indépendant a fait écho de cette initiative dans son édition du 29 décembre 2019, d'après un texte écrit par Coline (voir ci-dessous).

Tous les jeudis après-midi, l'ancienne école du village de Mouthoumet trouve une seconde vie. Grâce au projet de friperie gratuite portée par la mairie, elle devient un lieu d'échange et de convivialité.

En effet, déjà plus de 118 000 objets de seconde main ont passés les portes du bâtiment communal depuis 2014.

Ce lieu est tenu par des bénévoles, chacun est le bienvenu pour prêter main forte à cette initiative, que ce soit pour le tri des vêtements, le stockage d'objets, mais aussi la gestion générale du lieu, l'organisation du mobilier... Et pour servir le café offert aux visiteurs, tant aux habitués qu'aux nouveaux arrivants dans le canton, à la recherche de lieux chaleureux. Un accent est mis sur la gratuité : on donne ce dont on ne se sert plus et on fait des heureux, on récupère ce dont on a besoin et on donne une nouvelle vie aux objets... Un geste appréciable tout au long de l'année, qui offre du pouvoir d'achat. Et pourquoi pas, y trouver les cadeaux de Noël... Cette Initiative permet également de réduire nos "déchets", en traitant tous ces objets du quotidien et ces vêtements qui sont encore en bon état et qui ne demandent qu'à resservir au lieu d'être jetés et détruits. Une action qui est pleine de bon sens grâce à la valorisation d'objets et vêtements, entraînant moins de pollution et moins de gaspillage. Un mouvement à encourager qui trouve des échos dans la nouvelle loi se rapportant à la prolongation de la durée de vie des objets.

Cette année, une nouveauté a fait son apparition dans la cour de l'ancienne école : deux boîtes à lire, accessibles à tous, dont une spéciale livres jeunesse, généreusement ornées par l'artiste Yseult Houssais résidant au village.

MOUTHOUMET La friperie, un succès années après années



Les bénévoles de la friperie.

Tous les jeudis après-midi, l'ancienne école du village trouve une seconde vie. Grâce au projet de friperie gratuite portée par la mairie, elle devient un lieu d'échange et de convivialité. En effet, déjà plus de 118 000 objets de seconde main ont passés les portes du bâtiment communal depuis 2014. Ce lieu est tenu par des bénévoles, chacun est le bienvenu pour prêter main forte, que ce soit pour le tri des vêtements, le stockage d'objets, mais aussi la gestion générale du lieu, l'organisation du mobilier... Et



L'artiste Yseult Houssais devant les boîtes à lire.

pour servir le café offert aux visiteurs, tant aux habitués qu'aux nouveaux arrivants dans le canton, à la recherche de lieux chaleureux. Un accent est mis sur la gratuité : on donne ce dont on ne se sert plus et on fait des heureux, on récupère ce dont on a besoin et on donne une nouvelle vie aux objets... Un geste appréciable tout au long de l'année, qui offre du pouvoir d'achat. Et pourquoi pas, y trouver les cadeaux de Noël... Cette initiative permet également de réduire nos « déchets ». Une action qui est pleine de bon sens grâce à la valorisation d'objets et vêtements, entraînant moins de pollution et moins de gaspillage. Un mouvement à encourager qui trouve des échos dans la nouvelle loi se rapportant à la prolongation de la durée de vie des objets. Cette année, une nouveauté : deux boîtes à lire, accessibles à tous, dont une spéciale livres jeunesse, généreusement ornées par l'artiste Yseult Houssais résidant au village.

Mémoire du village : une toise datant de 1842 et un nid d'oiseau

Le projet continue et dépasse les 520 photos, documents et objets.

Dernière découverte de la mémoire du village : une toise en bois datant de 1842. Merci à Luc. Elle sera présentée lors de la prochaine journée sur la mémoire du village, qui aura lieu le samedi 16 mai 2020.

D'autres objets sont venus compléter la vitrine sur la mémoire du village, située au secrétariat de mairie. Soulignons la présence d'un nid d'oiseau donné par Madame et Monsieur LIVET du Pont d'Orbieu, que la commune remercie chaleureusement.

Cet objet rare est le témoin d'une fabrique de vannerie artistique qui existait au début du XX^{ème} siècle et qui avait acquis une réputation au-delà même de nos frontières. Ces nids étaient fabriqués par les mains expertes des filles de Mouthoumet. Des écrits détaillant cet artisanat ont été retrouvés et seront présentés également lors de cette journée.



Régie des festivités

Après l'acquisition d'une tireuse à bière, la Régie des Festivités a acquis du matériel sono professionnel pour permettre l'organisation des festivités de la commune (enceinte, lumières, boule à facettes, micros).

Merci aux bénévoles qui s'impliquent pour vous proposer des animations.

